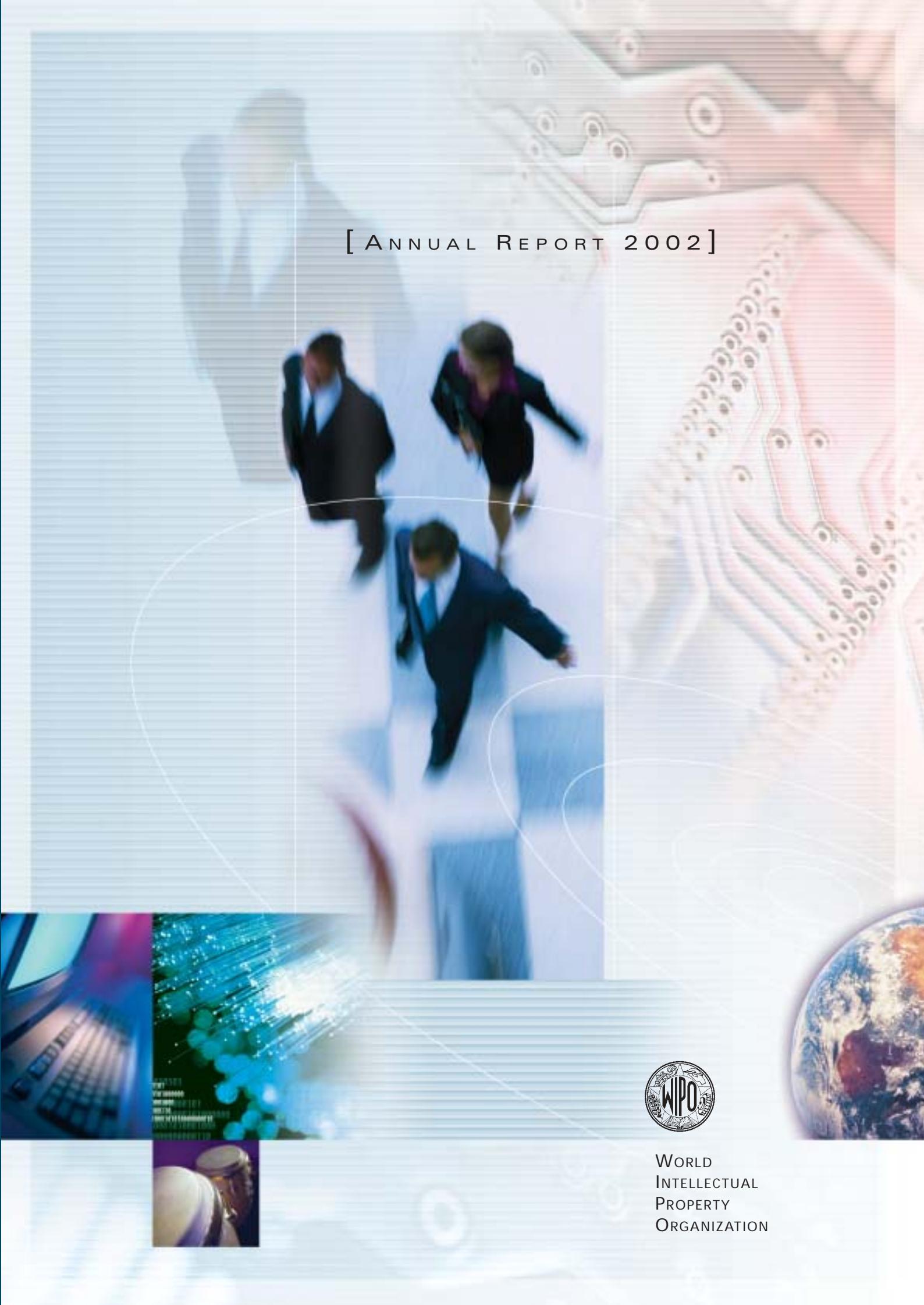


[ANNUAL REPORT 2002]



WORLD  
INTELLECTUAL  
PROPERTY  
ORGANIZATION

## LA MISSION DE L'OMPI

*Promouvoir par la coopération internationale la création,  
la diffusion, l'utilisation et la protection des œuvres  
de l'esprit, pour le progrès économique,  
culturel et social de l'humanité tout entière.*



## [ C O N T E N T S ]

Message from the Director General	2
Milestones in 2002	4
Cooperation for Development	6
Cooperation with Certain Countries in Europe and Asia	12
Progressive Development of Intellectual Property Laws and Practices	14
Global Protection Systems	19
WIPO Arbitration and Mediation Center	22
Electronic Commerce	24
Genetic Resources, Traditional Knowledge and Folklore	26
Outreach	29
Small and Medium-Sized Enterprises (SMEs)	32
Information Technology	34
Secretariat	36
Resources and Expenditures in 2002	39
Members and New Adherences	40



## [ MESSAGE FROM THE DIRECTOR GENERAL ]

Throughout 2002, the Organization's work focused on a fundamental goal: to help ensure that all our Member States recognize – and take full advantage of – the potential of the intellectual property system as a tool for economic growth.

Knowledge and creativity are resources shared by every nation and every culture. When developed and strengthened by the international intellectual property system, these resources help improve lives, create jobs, and strengthen national economies.

In today's knowledge-based economy, it is increasingly clear that a country's success is measured more and more by its development and exploitation of intellectual assets. The power of human creativity and innovation – the raw material of these assets – is limitless, and available to everyone. Our challenge is to work with our Member States – and with an expanding, diverse group of stakeholders – to ensure that all can profit from these resources by using the tools provided by an accessible and equitable intellectual property system.

The Organization's responses to this challenge can be seen in the activities outlined in this Annual Report. They include substantial work with developing countries and countries in transition to build and strengthen their intellectual property legal systems, their administrative infrastructures, and their human resource capacities. Some 18,000 men and women benefitted from the Organization's various training activities during the year.

Our efforts at empowering governments and individuals to take advantage of the intellectual property system reached increasingly varied groups. These included, among others, government officials at all levels, entrepreneurs, inventors and innovators, researchers, students, creative artists, and practitioners of traditional knowledge. To all of these stakeholders our message is clear and consistent: The strategic use of intellectual property provides individuals, enterprises, and nations the means to transform their creative resources into economic assets that generate wealth and help ensure a secure future.

exécutions et les phonogrammes (WPPT) au cours de l'année marque un tournant important dans ce domaine. Ces deux traités définissent un cadre juridique qui ouvre de nouveaux horizons aux artistes créateurs et aux entreprises créatrices qui pourront utiliser l'Internet avec confiance pour créer, diffuser, commercialiser et maîtriser l'utilisation de leurs œuvres dans l'environnement numérique.

Les consultations ont continué en ce qui concerne l'harmonisation des aspects fondamentaux du droit des brevets, la poursuite de l'harmonisation du droit des marques et la révision du Traité sur le droit des marques. Les efforts déployés en vue d'élaborer un plan d'action stratégique dans le sens de la poursuite du développement du système international des brevets ont aussi permis d'avancer dans ce domaine grâce à des consultations et à des délibérations approfondies tenues dans le cadre du Plan d'action de l'OMPI dans le domaine des brevets.

Le dynamisme des systèmes d'enregistrement internationaux de l'Organisation apporte la preuve concrète de l'intérêt que présente le système international de la propriété intellectuelle pour tous les pays – développés ou en développement. Le nombre des parties au système du PCT pour les brevets, du système de Madrid pour les marques et du système de La Haye pour les dessins et modèles industriels a augmenté durant l'année. Malgré une situation économique mondiale difficile, l'utilisation de ces systèmes est restée stable, ou a même augmenté dans le cas du PCT. Il est particulièrement satisfaisant de constater que les pays en développement ont de plus en plus recours au système du PCT : au cours des cinq dernières années, le nombre des demandes internationales de brevet reçues de ces pays a augmenté d'environ 700%.

Les systèmes du PCT et de Madrid constituent non seulement une source essentielle de revenus pour l'OMPI mais sont aussi des instruments stratégiques et des moyens concrets importants dont dispose l'Organisation pour soutenir les utilisateurs du système de la propriété intellectuelle dans le monde entier. Afin que les services rendus par les systèmes du PCT et de Madrid soient de qualité, des efforts supplémentaires ont été déployés en 2002 en vue de réformer le PCT et d'envisager l'intégration de l'espagnol parmi les langues du système de Madrid. Ces activités attestent la volonté sans faille de l'OMPI d'améliorer ses services à la fois pour les utilisateurs actuels et pour les utilisateurs futurs des systèmes de propriété intellectuelle ainsi que pour un plus large éventail de parties intéressées.

Il s'agit là d'éléments positifs. Il reste toutefois encore à faire pour promouvoir un environnement propice à la réalisation du potentiel de création et d'innovation des pays. Cela suppose une compréhension, une reconnaissance et un respect aussi larges que possible des droits de propriété intellectuelle. Il faut aussi admettre que ces droits sont un atout non seulement pour les créateurs, les innovateurs et leurs titulaires mais aussi pour la société tout entière.

En s'attachant à sensibiliser l'ensemble des utilisateurs actuels et futurs du système de la propriété intellectuelle, l'Organisation continuera à promouvoir ce respect des droits. Elle continuera aussi à contribuer à créer un système assurant un véritable équilibre entre les droits des créateurs et l'intérêt général. Nous mesurerons nos progrès à l'aune du nombre des particuliers, des entreprises et des pays qui se doteront des moyens d'exploiter pleinement le potentiel de la créativité et de l'ingéniosité humaines, pour le bien-être de tous.

Dr. Kamil Idris





## [ MILESTONES IN 2002 ]

- The "WIPO Internet Treaties" both entered into force in 2002. The WIPO Copyright Treaty (WCT), which brings copyright law in line with the digital age, entered into force on March 6 and the WIPO Performances and Phonograms Treaty (WPPT), which safeguards the interests of producers of phonograms or sound recordings as well as those of performers whose performances are fixed in phonograms, entered into force on May 20.
- The number of Patent Cooperation Treaty (PCT) applications received from developing countries reached 5,359 in 2002, representing an increase of nearly 700 percent in the use of the system by applicants from those countries over the past six years. In 2002, the highest percentage increases by developing

countries were recorded by India, 51.9 percent, Mexico, 19.6 percent, Singapore, 18.8 percent, and the Republic of Korea, 10.1 percent. Of the 118 Contracting States of the PCT, 64 are developing countries.

■ The Muscat Declaration on Intellectual Property and Traditional Knowledge was adopted at the first international forum organized by WIPO at the ministerial level. The forum, held in the Sultanate of Oman in January under the patronage of His Highness Sayyid Asaad bin Tareq bin Taymur Al-Said, highlighted the theme "Intellectual Property and Traditional Knowledge: Our Identity, Our Future." The Muscat Declaration recognizes the contribution of traditional knowledge in building bridges between civilizations and cultures, and in promoting human dignity and the cultural identity of traditional communities.

■ The WIPO Sino-African Intellectual Property Forum was held in Beijing, China. The forum brought together ministers and other senior officials from 15 African countries with their counterparts from China to review intellectual property policy issues facing developing countries in Africa and in China.



(français, anglais et espagnol) ont été distribués gratuitement dans le monde entier par l'OMPI et des institutions partenaires.

- Alors que de nouveaux domaines génériques de premier niveau, tels que .biz et .info, sont devenus opérationnels fin 2001 et en 2002, le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI a enregistré une forte augmentation du nombre de plaintes pour cybersquatting. En novembre, le centre était saisi de sa 20 000e affaire relative à un nom de domaine depuis le début de ses activités comme service de règlement des litiges de ce type en décembre 1999.
- Plus de 65 États membres et un large éventail d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales ont célébré, le 26 avril, la Journée mondiale de la propriété intellectuelle. Un spot vidéo de 30 secondes intitulé "Encourager la créativité", spécialement créé par l'OMPI à cette occasion, a été diffusé par CNN depuis le début du mois d'avril jusqu'à la fin de l'année.
- L'OMPI a lancé la version chinoise de son site Web à la mi-septembre, dans le cadre de ses efforts visant à rendre les documents sur la propriété intellectuelle plus accessibles à davantage de personnes. Les utilisateurs peuvent maintenant consulter de nombreux documents de propriété intellectuelle dans les six langues officielles des Nations Unies, à savoir le français, l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol et le russe.
- Les États membres ont approuvé la construction d'un nouveau bâtiment administratif qui s'ajoutera aux locaux existants de l'Organisation et d'une salle de conférence jouxtant le siège actuel de l'Organisation à Genève. Cette nouvelle salle de conférence comprendra 650 places et le bâtiment administratif au moins 560 places de travail et 280 places de stationnement en sous-sol. Selon les prévisions, ce nouveau bâtiment coûtera 190,5 millions de francs suisses et sera financé sans qu'il soit nécessaire de contracter des emprunts extérieurs, ni d'augmenter les taxes ou les contributions.





FAO/23095/J. Spaul

## [ COOPERATION FOR DEVELOPMENT ]

In 2002, WIPO's Cooperation for Development activities supported developing countries in optimizing their intellectual property systems for economic, social and cultural benefit. Nearly 17,000 men and women from developing countries benefited from over 207 courses, seminars and other meetings held under Cooperation for Development auspices. This breadth of outreach was complemented by the variety of participants, which included innovators, artists and creators, judges, customs officials, representatives of small and medium-sized enterprises (SMEs), research and development (R&D) institutions and science and technology institutes, as well as intellectual property professionals and government officials.



Photo: Mercedes Martinez-Doza

### Strategic Initiatives

The Cooperation for Development Program in 2002 laid the groundwork for future activities through a number of initiatives. The Forum on Strategic Issues for the Future, held under the auspices of the Permanent Committee on Cooperation for Development, stimulated debate among Member States on a number of strategic issues to help shape the direction of Cooperation for Development activities in the next biennium.

WIPO activities involving ministers and senior officials are of strategic importance in view of their level as decision-makers in government. These activities included:

- The WIPO Sino-African Intellectual Property Forum, held in Beijing, China, which brought together ministers, vice-ministers, and senior officials from 15 African countries with their counterparts from the host country, China, to review intellectual property policy issues facing developing countries in Africa and China.
- The WIPO International Ministerial Forum on "Intellectual Property and Traditional Knowledge: Our Identity, Our Future" held in Muscat, Oman, which provided ministers and senior government officials with the opportunity to exchange views

Mascate (Sultanat d'Oman) et qui a donné l'occasion à des ministres et à de hauts fonctionnaires nationaux d'échanger des vues et de partager des données d'expérience sur les dimensions sociales, culturelles et économiques de la protection des savoirs traditionnels;

- la Réunion de niveau ministériel sur la propriété intellectuelle à l'intention des pays des Caraïbes, qui a eu lieu à Paramaribo (Suriname) et à laquelle ont participé des ministres et des hauts fonctionnaires de 13 pays des Caraïbes afin de débattre de la nécessité de créer un environnement favorable à la propriété intellectuelle dans la région grâce à des programmes d'enseignement, de sensibilisation du public et de formation à l'application des droits, de soutenir la création et le renforcement d'offices de la propriété intellectuelle, de promouvoir le commerce électronique et d'automatiser tous les offices de propriété intellectuelle de la région.

### Points essentiels du programme

Au niveau régional, les réunions annuelles des chefs d'offices de la propriété intellectuelle ont permis de définir le cadre général des objectifs à atteindre aux niveaux régional et national en matière de propriété intellectuelle. Les exemples ci-dessous, présentés par région, montrent la diversité et l'ampleur des activités de coopération pour le développement découlant de ces décisions stratégiques.

Le Bureau de la coopération pour le développement avec l'Afrique :

- a organisé une table ronde sous-régionale sur les stratégies d'utilisation du système de la propriété intellectuelle aux fins de la protection des inventions et du transfert des techniques dans les secteurs agricole et agro-alimentaire en Afrique de l'Ouest;
- a organisé une réunion d'experts à Addis-Abeba (Éthiopie) en vue d'aider les participants à élaborer une position commune sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et biologiques, aux savoirs traditionnels et au folklore;

- a commencé à travailler sur un projet spécial consacré à l'élaboration d'un système de promotion et de protection des indications géographiques dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest, en coopération avec des organismes spécialisés français et l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI).

Le Bureau de la coopération pour le développement avec les pays arabes :

- a coopéré avec des institutions universitaires de la région en vue de promouvoir l'enseignement du droit de la propriété intellectuelle, notamment avec l'Université Sagesse (Liban), les facultés de droit de l'Université du Caire (Égypte) et de l'Université de Jordanie, l'Université libanaise (Liban), l'Université de Khartoum (Soudan) et l'Université Ajman (Émirat arabes unis);
- a aidé les États arabes à s'acquitter pleinement des obligations découlant de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC), en accordant une attention particulière à l'application des droits. Il convient à cet égard de mentionner tout particulièrement le colloque national spécialisé de l'OMPI sur l'application des droits de propriété intellectuelle organisé à l'intention des représentants du pouvoir judiciaire, des fonctionnaires de police et des douanes et des procureurs généraux, qui a eu lieu à Amman (Jordanie), et le colloque sous-régional de l'OMPI sur la protection par le droit d'auteur à l'intention des représentants du pouvoir judiciaire des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui s'est tenu à Dubaï (Émirat arabes unis);

- a poursuivi ses activités dans le domaine de l'automatisation des offices de la propriété industrielle avec la mise en place, dans 11 offices, de logiciels commandés par l'OMPI et conçus pour améliorer l'efficacité des opérations de ces bureaux.

Le Bureau de la coopération pour le développement avec l'Asie et le Pacifique :

- a concentré ses efforts sur les programmes de coopération sous-régionaux avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-



- supported the creation, management and commercialization of intellectual property assets by enterprises, particularly SMEs, through activities such as the WIPO-Singapore Joint Training Program on the use of the Intellectual Property System for Enterprise Competitiveness and Growth, held in Singapore, and the WIPO Regional Seminar on Intellectual Property Strategy for SMEs held in Daeduk, Republic of Korea.
- emphasized effective protection and enforcement of intellectual property laws through, among others, the WIPO Asia Pacific Regional Colloquium for the Judiciary in Intellectual Property held in New Delhi, India, and the WIPO Asia Pacific Orientation and Study Program for Senior Customs and Intellectual Property Enforcement Officials held in Geneva, The Hague and Washington D.C.

The Latin America and Caribbean Bureau:

- focused on the promotion of innovation and the commercialization of intellectual property assets through several seminars and expert missions in the region, particularly through the International Workshop on Administration and Commercialization of Inventions and Technology in Monterrey, Mexico.

- sponsored national seminars and missions aimed at fostering creativity, innovation and the effective use of patent information in six countries.
- initiated, in four Caribbean countries, the use of the Trademark Module, a software program designed to automate the trademark registration process.

**The Least Developed Countries (LDCs)**

Responding to the special needs of least developed countries (LDCs) – particularly in assisting them to develop policies to effectively implement and use the intellectual property systems to meet their development objectives – has become increasingly pressing given the 2006 deadline for their general compliance with the TRIPs Agreement. In cooperation with the World Trade Organization (WTO), two regional workshops – one in Dar es Salaam, Tanzania, for Haiti and African LDCs and the other in Dhaka, Bangladesh, for Asia and the Pacific Region LDCs, and Yemen – provided Member States with an opportunity to exchange views on the TRIPs Agreement and the Doha Declaration.

In 2002, considerable progress was achieved in the implementation of WIPO deliverables for LDCs:

- The WIPONET KIT was installed in 21 intellectual property offices in 19 LDCs. A total of 28 offices in 23 LDCs now have WIPONET facilities.
- The WIPO Worldwide Academy (WWA) trained 85 professionals from 17 LDCs on industrial property, copyright and related rights.
- Copyright collective management societies were established in Chad, Guinea-Bissau, Tanzania and Mozambique.



### >> Le droit d'auteur et les droits connexes en exergue

Le dynamisme et la richesse de la culture et du patrimoine de nombreux pays en développement et pays les moins avancés ont leur source dans les créateurs et les titulaires de droit d'auteur et de droits connexes de ces pays; par conséquent, l'aide de l'OMPI aux administrations nationales du droit d'auteur et aux organismes de gestion collective du droit d'auteur est essentielle. Parmi les principales composantes de cette assistance, on peut citer :

- une réunion organisée conjointement avec le Gouvernement malien, le Ministère français des affaires étrangères et l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF) en vue de définir une approche stratégique en matière de gestion collective, de lutte contre le piratage et de promotion de la croissance dans les industries de la culture;
- deux programmes de formation intensive d'une durée de 10 jours, à l'intention des responsables et des chefs de section de sociétés de gestion collective de 11 pays africains anglophones, qui englobaient tous les aspects de la gestion collective;
- une réunion interrégionale sur le droit d'auteur et les droits connexes, tenue à Manama (Bahreïn), pour échanger, au niveau interrégional, des données d'expérience sur les normes de protection dans le domaine du droit d'auteur et des droits connexes;
- plusieurs séminaires nationaux ou régionaux, au Bhoutan, en Indonésie, aux Fidji, au Viet Nam et en République de Corée; plusieurs missions consultatives au Bhoutan, aux Fidji, en Iran (République islamique d') et au Népal; des voyages d'étude réalisés par des fonctionnaires fidjiens et chinois; l'élaboration d'une étude par l'ANASE sur la possibilité de créer un système de gestion collective de l'ANASE; la création d'un nouvel organisme de gestion collective au Viet Nam;
- le quatrième Congrès ibéro-américain sur le droit d'auteur et les droits connexes, qui a été suivi par plus de 400 participants et 46 experts représentant des gouvernements, des universités, le pouvoir judiciaire ainsi que des juristes, des sociétés de gestion collective, des organismes chargés de l'application des droits de propriété intellectuelle et des organisations non gouvernementales (ONG) de pays d'Amérique latine, de l'Espagne et du Portugal.

- des sociétés de gestion collective du droit d'auteur ont été créées en Guinée-Bissau, au Mozambique, en République-Unie de Tanzanie et au Tchad;
- la question des savoirs traditionnels, du folklore et des ressources génétiques – d'un intérêt particulier pour les PMA – a été examinée pendant de nombreuses réunions nationales, régionales et interrégionales, y compris par le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Les PMA insulaires du Pacifique ont élaboré une loi régionale sui generis type sur la protection des expressions culturelles traditionnelles;
- des informations essentielles ont été mises à disposition en vue d'aider les PME dans leurs activités inventives et novatrices.

### Services d'ordre législatif

Un système de propriété intellectuelle solide passe par une infrastructure juridique appropriée. En 2002, l'OMPI a remis 11 projets de loi pour 10 pays en développement et 27 commentaires sur des projets de loi ou des lois édictées soumis par 17 pays. En outre, des conseils d'ordre législatif ont été donnés dans 13 cas à 11 pays et 25 consultations ont eu lieu avec des fonctionnaires de 13 pays.

La Collection de lois accessible en ligne (CLEA), base de données électronique sur la législation en matière de propriété intellectuelle, est toujours très appréciée, le nombre de consultations sur le site Web correspondant ayant augmenté de presque 20% au cours de l'année précédente pour atteindre quelque 4,8 millions, ce qui prouve manifestement que CLEA contribue avec succès à la diffusion de la législation dans ce domaine.

### Measuring Success

Near the end of 2002, the Cooperation for Development Program undertook its first-ever Program-wide attempt to evaluate the relevance and impact of certain of its meetings through the distribution of a "Participants' Evaluation Survey". Although only a pilot project, the results were extremely encouraging: 78 percent of participants were "totally" or "highly" satisfied with the meeting that they attended; 76 percent found the subjects dealt with in the meeting "totally" or "very" relevant to their professional/business responsibilities; and 67 percent said that they would use what they had learned in the meeting in future professional/business responsibilities "all" or "most" of the time. Similarly high percentage responses were obtained to questions related to the quality of the speakers and documents, the future networking contacts made during the meeting and the administrative arrangements that supported the meeting.

### WIPO Worldwide Academy

The WIPO Worldwide Academy (WWA) is devoted to training, teaching and research aimed at human resource development and capacity building in the field of intellectual property. The Academy accomplishes this goal through its three main programs: Distance Learning, Professional Training and Policy Development.



Photo: WIPO

In 2002, the Distance Learning Program continued to expand its scope and impact. The "General Course on Intellectual Property", offered in Chinese, English, French and Spanish, attracted some 5000 participants – 25 percent more than the previous year – from 171 countries. Versions of the course in Portuguese, Russian and Arabic were begun in a pilot phase with a view to full launching in 2003. The review of four specialized intellectual property courses on copyright and related rights, electronic commerce, traditional knowledge and biotechnology was also finalized.

The Academy's Professional Training Program is directed at the technical staff of intellectual property offices of developing countries and certain countries in Europe and Asia. Its aim is to assist Member States in developing their human resources and improving their intellectual property systems. Some 300 staff members of intellectual property offices took the various courses offered during the year.

In the area of Policy Development, the Academy organized general as well as more specific sessions. In the former, diplomats, policy advisors and other special target groups participated in debates on wide-ranging aspects of intellectual property rights. The latter sessions concentrated on more specific issues, such as the effects of technology on copyright and related rights, education and training in the field of intellectual property, and enforcement of intellectual property rights. Kenya and Ukraine were the first countries to benefit from a new initiative to organize national seminars on intellectual property for universities. A total of 450 university lecturers, professors and researchers attended seminars in the two countries.

As part of its efforts to strengthen cooperation with Member States for the development of human resources in the field of intellectual property, WIPO concluded Framework Agreements of Cooperation with Egypt, India, Romania and Ukraine.

### >> Aide à l'automatisation des offices de propriété intellectuelle

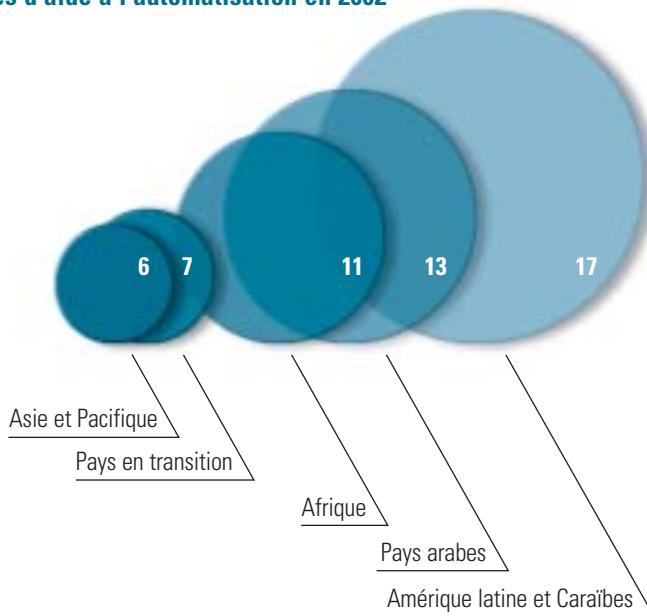
L'information et les techniques de communication jouent un rôle essentiel dans le développement des compétences nécessaires à la création, l'administration, la protection et l'exploitation de la propriété intellectuelle dans l'intérêt social et économique d'un pays. Compte tenu de cela, un programme d'automatisation des offices de propriété intellectuelle a été créé en vue de donner une nouvelle orientation et une nouvelle finalité à l'aide que fournit l'OMPI aux pays en développement, aux pays les moins avancés et aux pays en transition dans le domaine de l'automatisation.

Cette initiative repose sur une conception plus globale et davantage harmonisée de la mise en œuvre et de la poursuite des actions tendant à l'automatisation des offices de propriété intellectuelle et des organismes de gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes.

Cette nouvelle conception a permis de parvenir, dans les États membres, à des résultats concrets dans le sens de la promotion d'une solution plus globale en matière d'automatisation, de la fourniture, en temps utile, d'une aide présentant un bon rapport coût-efficacité et reposant sur des moyens éprouvés, une harmonisation interrégionale et la conformité aux normes et aux pratiques recommandées appliquées à l'échelle internationale.

En 2002, 54 États membres de différentes régions (voir le tableau ci-dessous) ont bénéficié d'une aide à l'automatisation allant de conseils techniques à la surveillance de la mise en place complète des composantes de systèmes automatisés. Ces composantes comprenaient, selon les besoins de chaque office, l'infrastructure informatique, les logiciels d'automatisation des opérations commerciales et administratives de l'office de propriété intellectuelle concerné, la création de bases de données nationales relatives aux enregistrements de propriété intellectuelle et le renforcement des capacités du personnel de l'office.

### >> Activités d'aide à l'automatisation en 2002



Ces activités comprennent pour la première fois le lancement de projets d'automatisation d'offices de propriété intellectuelle dans six pays africains. En tout, plus de 25 projets d'automatisation ont été mis en place en 2002, toutes régions confondues, et 12 ont été menés à bien. L'aide fournie à trois organisations de gestion collective en matière d'automatisation a débouché sur une augmentation sensible des redevances que celles-ci versent aux titulaires de droits musicaux.



## [ COOPERATION WITH CERTAIN COUNTRIES IN EUROPE AND ASIA ]

In 2002, compliance with international law standards continued to drive the various activities of WIPO in the region. Assistance included the preparation of new or updated intellectual property laws. For example, WIPO participated in the drafting of the intellectual property part of the Model Civil Code for the Commonwealth of Independent States (CIS), and advised officials on issues related to the ratification of WIPO-administered treaties. The Organization's efforts targeted capacity building in intellectual property offices and copyright collective management organizations as well, in order to help strengthen the administrative mechanisms needed for efficient management of intellectual property.

Developing the means to enforce intellectual property rights has emerged as an increasingly important issue in the region. WIPO organized the training of some 350 officials from industrial property and copyright administrations, the judiciary, the legal profession, police, customs and other law enforcement agencies in national seminars and a workshop for intellectual property inspectors. Judges from 11 countries in the region participated in an Academy on Intellectual Property Law Enforcement, held in Geneva and Paris.

WIPO placed special emphasis on building awareness among government officials, managers of SMEs, representatives of SME support organizations, and industrial property attorneys of the central role intellectual property assets play in creating and sustaining business success in domestic and international markets. Approximately 1,400 participants from the region attended WIPO meetings on this subject.

Further activity focused on progressively integrating intellectual property into the curricula of universities in the region. Six countries concluded or started negotiations on cooperation agreements with the WIPO Worldwide Academy, and several seminars on the teaching of intellectual property were held throughout the region. The reading material for the Academy's Distance Learning Course was translated into Russian as well.

Among WIPO's cooperation partners in the region were the Eurasian Patent Organization (EAPO), the Interstate Council on the Protection of Industrial Property (ICPIP), the Inter-Parliamentary Assembly of the CIS Member States (IPA), the United Nations Economic Commission for Europe (UNECE) Advisory Group on the Protection and Implementation of Intellectual Property Rights for Investment in Countries in Transition, and the Central European Initiative.







## [ PROGRESSIVE DEVELOPMENT OF INTELLECTUAL PROPERTY LAWS AND PRACTICES ]

### **Standing Committees**

One of WIPO's principal tasks is promoting the progressive development and harmonization of intellectual property laws, standards, and practices among its Member States. Encouraging the growth of international common principles and rules governing intellectual property requires extensive consultations. Three WIPO Standing Committees on legal matters – one dealing with copyright and related rights, one dealing with patents, and one dealing with trademarks, industrial designs and geographical indications – help States coordinate efforts in these areas and establish priorities.

Membership of the committees comprises State representatives with representatives from selected intergovernmental organizations (IGOs) and international non-governmental organizations participating as observers.

The work of these Standing Committees is crucial in the progressive development of international approaches to the protection, administration, and enforcement of intellectual property rights.

### **Standing Committee on the Law of Patents (SCP) and Patent Law Harmonization**

The Standing Committee on the Law of Patents (SCP) continued discussions, at two sessions, on the harmonization of substantive aspects of patent law, with a view to agreeing on a number of legal principles relating to the examination of patent applications and the grant and validity of patents as set out in a draft Substantive Patent Law Treaty (SPLT) and related Regulations and Practice Guidelines. Adoption of such principles would ensure more uniform treatment of patent applications and would contribute to the reduction of duplication of examination work in patent offices.

A number of provisions, such as those relating to the right to a patent, the scope of the draft SPLT, the relationship of the claims to the disclosure, and the requirements of sufficient disclosure of the invention, novelty and inventive step/non-obviousness, received general support in principle by the members of the SCP. Discussion of certain other questions of substantive patent law has not yet resulted in agreement, such as those relating to "patentable subject matter" and "technical character of the invention". In addition, some delegations put forward more controversial proposals aimed at including broad exceptions in the draft SPLT regarding



relevant de la politique des pouvoirs publics, à savoir la protection des ressources génétiques, des savoirs traditionnels, de la santé publique et de l'environnement.

Les délibérations sur la poursuite de l'harmonisation du droit des brevets continueront, en liaison avec la réforme en cours du Traité de

coopération en matière de brevets (PCT) et les travaux du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore, compte tenu du plan d'action de l'OMPI dans le domaine des brevets.

#### **>> Plan d'action de l'OMPI dans le domaine des brevets**

En 2001, l'Assemblée générale de l'OMPI et les assemblées des unions de Paris et du PCT ont approuvé le projet du directeur général d'engager des consultations en vue d'établir un plan stratégique pour l'évolution future du système international des brevets. À la suite de l'invitation générale lancée par le directeur général, 55 réponses développant des propositions ont été reçues au début de 2002 de 26 États membres, trois organisations intergouvernementales, 17 organisations non gouvernementales et neuf particuliers.

Le directeur général a convoqué une conférence sur le système international des brevets, qui a eu lieu à Genève du 25 au 27 mars 2002. L'objectif était d'encourager les débats sur les grandes questions et les principaux défis auxquels est confronté le système et d'obtenir d'autres contributions et réponses de ses utilisateurs.

Un autre document de travail établi par le Secrétariat, tenant compte des propositions reçues et des enseignements tirés de la conférence, a été présenté par le directeur général aux assemblées en septembre 2002. Au cours des débats, le directeur général a rappelé sa volonté d'entreprendre une étude sur les répercussions pour les pays en développement. Les assemblées ont convenu que le Plan d'action de l'OMPI dans le domaine des brevets devrait être inscrit à l'ordre du jour de leur prochaine session, en 2003.

#### **Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques**

Le Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) a poursuivi en 2002 ses travaux sur l'harmonisation des législations relatives aux marques et sur la révision du Traité de l'OMPI sur le droit des marques (TLT). Outre l'adjonction dans le TLT de dispositions sur le dépôt électronique, le SCT a examiné d'autres conditions de forme pour l'enregistrement des marques et les procédures connexes.

Les États membres sont aussi convenus d'étudier les pratiques actuelles des offices des marques en vue de jeter les fondements de directives internationales types pour l'examen. Ces directives

pourraient aider les propriétaires de marques et les offices de propriété industrielle à faire des économies supplémentaires et à gagner en efficacité.

Les travaux du SCT sur les indications géographiques ont principalement visé à mieux faire comprendre les caractéristiques des systèmes actuels de protection et les questions connexes. À cet égard, le SCT a étudié en particulier des questions concernant les définitions, la protection des indications géographiques dans le pays d'origine, la protection à l'étranger, les différences concrètes entre les systèmes actuels, les termes génériques, les conflits entre marques et

geographical indications, and conflicts between homonymous geographical indications. A workshop on geographical indications organized in Geneva for staff of permanent missions in Geneva deserves special mention.

Other work by the SCT concerned the protection of industrial designs and issues relating to conflicts between domain names and geographical indications, and between domain names and country names.

### **Copyright and Related Rights**

The Standing Committee on Copyright and Related Rights (SCCR) met twice during the year, and continued to focus discussions primarily on the protection of the rights of broadcasting organizations. The advent of new communications technology and of content distribution over the Internet – such as webcasting – as well as a growing problem of signal piracy in many parts of the world, have made discussions on the nature and scope of protection for broadcasters more pressing. In this context, treaty-language proposals were received from several countries. Constructive discussions took place on the basis of these proposals as well as on information documents prepared by the secretariat.

A consensus emerged on the need for better protection, but questions regarding the type and level of protection to be granted, as well as on the issue of whether webcasting should also be protected, required further reflection and remained open.

The Committee continued to consider the protection of non-original databases and reviewed six studies provided by the secretariat on the economic impact of such protection in countries, particularly developing countries and countries in transition.

An innovation introduced in the SCCR sessions was the joint holding of two information meetings. One meeting contributed to a better understanding of the technical issues relating to broadcasting and the other to the opportunities offered by the Internet for owners and users of creative works in digital format.

The SCCR also broadened its agenda by agreeing that future sessions would address emerging issues such as the responsibility of Internet service providers, applicable law in respect of international infringements, voluntary copyright recordation systems, resale right or "droit de suite", the economics of copyright, collective management of copyright and related rights, protection of folklore, ownership of and authorization to use multimedia products and practical aspects of implementation of the WIPO Internet Treaties.



*Photo: Mercedes Martinez-Doval*

With a view to restarting international discussions on the unresolved issues relating to the protection of audiovisual performances, the WIPO General Assembly in September requested the secretariat to continue consultations with stakeholders on

officielle spéciale de tous les États membres et d'autres parties intéressées, pendant le premier semestre 2003, qui servirait de cadre à un échange de vues informel sur les moyens de mettre un terme aux différences qui demeurent.

Un certain nombre d'études ont été lancées par le Secrétariat en vue de mieux faire comprendre aux États membres les problèmes que posent les techniques numériques pour le droit d'auteur et les possibilités qu'elles offrent dans ce domaine ainsi que de fournir à ces États des instruments concrets pour évaluer la contribution économique des industries fondées sur le droit d'auteur. Le Secrétariat a aussi mené des activités visant à sensibiliser le public au droit d'auteur.

#### **>> Les traités Internet de l'OMPI entrent en vigueur**

Le Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur (WCT) et le Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT) sont entrés en vigueur le 6 mars et le 20 mai 2002, respectivement. Les premières assemblées des Parties contractantes de ces traités ont eu lieu en septembre. Ces traités définissent le cadre juridique permettant de préserver les intérêts des créateurs dans le cyberspace et ouvrent de nouveaux horizons aux compositeurs, artistes, écrivains et entreprises qui peuvent utiliser l'Internet avec confiance pour créer, diffuser, commercialiser et maîtriser l'utilisation de leurs œuvres dans l'environnement numérique.

Au 5 février 2003, 39 pays avaient adhéré à chacun de ces deux traités. De nombreux autres pays ont engagé la procédure nationale en vue de la ratification future de ces traités en 2003.

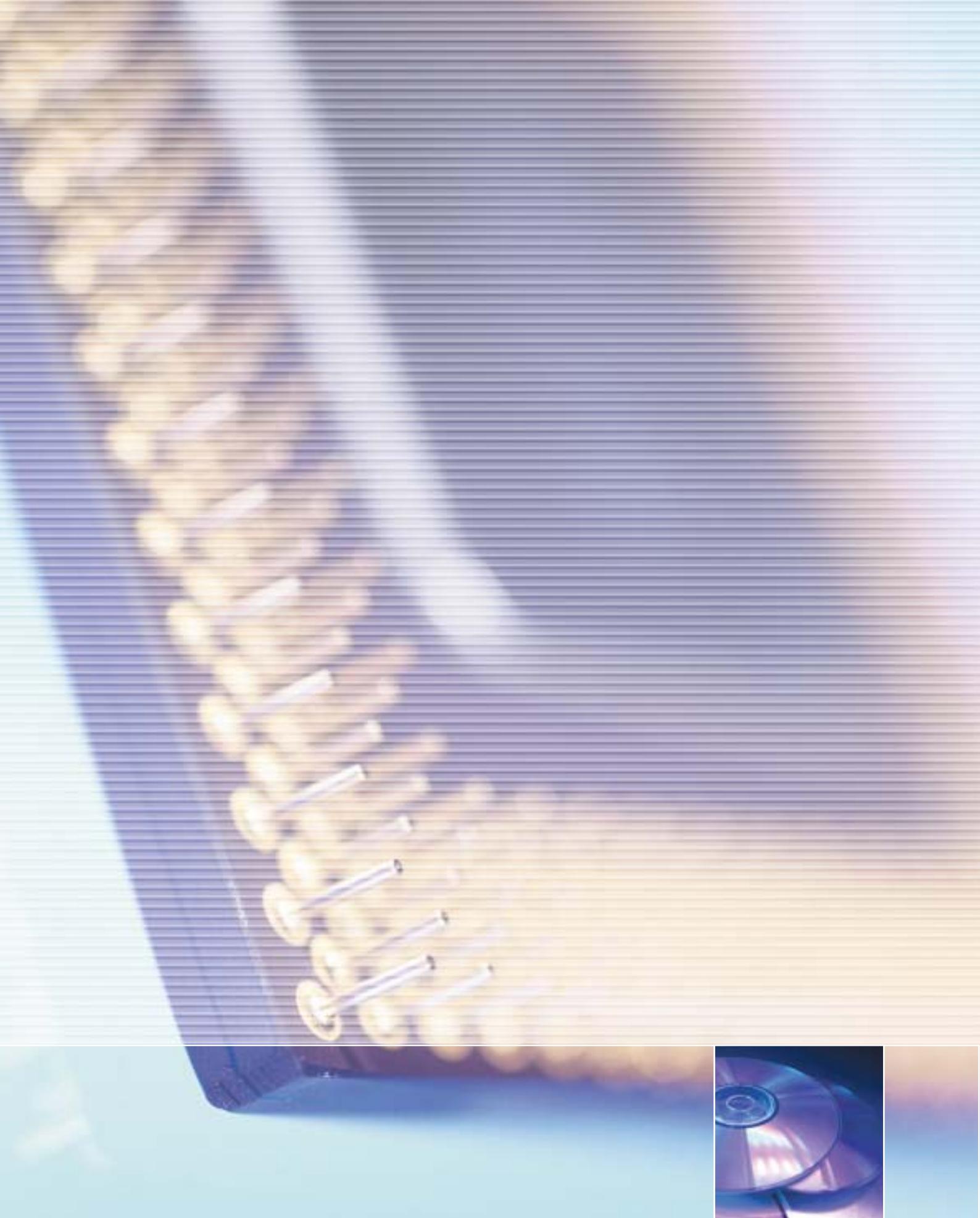
#### **Application des droits de propriété intellectuelle et projets spéciaux**

Des États membres, des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales qui participaient à Genève, en septembre, à une réunion de consultation sur l'application des droits de propriété intellectuelle ont reconnu à l'unanimité que l'OMPI est dans une position privilégiée pour fournir une aide technique et une formation ainsi que pour contribuer à mieux faire connaître ce domaine dont l'importance ne cesse de croître. Ils ont aussi encouragé l'OMPI à aider les organismes pertinents à créer ou à améliorer des mécanismes appropriés et efficaces pour l'application des droits de propriété intellectuelle. Après avoir noté les conséquences de la contrefaçon et du piratage pour les industries nationales et reconnu que la lutte contre ces problèmes est un sujet de préoccupation, les participants ont approuvé la création d'un forum électronique sur les questions et stratégies relatives à l'application des droits de propriété intellectuelle.

L'Assemblée générale de l'OMPI a décidé en septembre de créer un comité consultatif unique sur l'application des droits, chargé des questions mondiales d'application aussi bien pour la propriété industrielle que pour le droit d'auteur et les droits connexes. Le mandat de ce comité, qui exclut toute activité en rapport avec l'établissement de normes, a été limité à l'assistance technique et à la coordination. Les tâches suivantes ont été confiées au comité : coordination avec certaines organisations et avec le secteur privé en vue de lutter contre la contrefaçon et le piratage; information du public; assistance; coordination de programmes de formation nationaux ou régionaux à l'intention de toutes les parties prenantes pertinentes, et échange d'informations sur les questions d'application des droits au moyen du forum électronique.

La Division de l'application des droits et des projets spéciaux a été créée pour assurer la coordination des activités relatives à l'application des droits à l'OMPI. Elle travaille en étroite coopération avec des organisations intergouvernementales dans ce domaine et établit des relations avec les administrations pertinentes des États membres ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales.







## [ S Y S T È M E S M O N D I A U X D E P R O T E C T I O N ]

Les systèmes d'enregistrement international de l'Organisation fournissent un service essentiel aux entreprises, instituts de recherche, inventeurs et concepteurs, c'est-à-dire au secteur marchand, du monde entier. Ces services sont fournis en collaboration étroite avec les administrations de la propriété industrielle des pays parties au Traité de coopération en matière de brevets (système du PCT), à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques ou à son protocole (système de Madrid) et à l'Arrangement de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels (système de La Haye).

### **Système du PCT**

L'utilisation du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) a continué à progresser en 2002, 114 048 demandes internationales de brevet ayant été déposées dans le monde entier, ce qui représente une augmentation de presque 10% par rapport à 2001. Le nombre de demandes déposées auprès du Bureau international agissant en tant qu'office récepteur a augmenté de plus de 100% en 2002 : avec ses 5862 demandes, le Bureau international agissant en tant qu'office récepteur occupe la quatrième place parmi tous les offices récepteurs du PCT du monde entier. Le nombre de demandes internationales émanant de pays en développement s'est élevé à 5359 en 2002, soit une augmentation de près de 700% de l'utilisation du système par les déposants de ces pays au cours des six dernières années. En 2002, les pays en développement ayant enregistré les taux de progression les plus élevés étaient les

suivants : Inde (51,9%), Mexique (19,6%), Singapour (18,8%) et République de Corée (10,1%). Sur les 118 États contractants du PCT, 64 sont des pays en développement.

Le nombre d'États contractants du PCT a continué à augmenter avec l'adhésion de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, des Seychelles et du Nicaragua; le nombre total des États contractants est ainsi passé à 118.

Le système du PCT a connu une série de changements fondamentaux en 2002. En avril, un nouveau délai, plus long, est entré en vigueur; les déposants disposent ainsi de davantage de temps pour prendre les mesures nécessaires en vue de l'ouverture de la phase nationale dans les États désignés. En septembre, les États membres du PCT ont adopté un certain nombre de modifications très importantes en ce qui concerne le règlement d'exécution du PCT dans le souci de rationaliser et de simplifier les procédures selon le PCT. On citera à titre d'exemple une réduction des taxes pour les demandes internationales déposées par la voie électronique, un système de désignations simplifié, une recherche internationale et un examen préliminaire renforcés et la possibilité de rétablir les droits perdus par les déposants qui n'ont pas rempli les conditions requises pour l'ouverture de la phase nationale dans le délai applicable.

Afin de résoudre les problèmes que pose le nombre croissant de demandes internationales déposées, des modifications ont aussi été

processes applications and prepares them for publication. The new structure, which is based on the concept of Processing Teams, ensures that the same group of staff processes an application during the international phase, from arrival at the International Bureau to publication and during follow-up after publication. Together with the gradual completion of the IMPACT automation project and ongoing progress on the implementation of the PCT-SAFE electronic filing system, the International Bureau has embarked on a series of measures to ensure the long-term health of the PCT system.

### PCT Reform

Reform of the PCT system, which was set in motion in 2000 by the Assembly of the PCT Union, moved an important step forward when a number of measures designed to streamline and simplify the PCT system were adopted by the Assembly in October 2002. Based on intensive preparatory work by the Committee and the Working Group on Reform of the PCT, the Assembly adopted amendments of the PCT Regulations designed to enhance the international search and preliminary examination undertaken on international applications filed under the PCT, overhaul the procedure for designation of States in international applications, and align certain features of the PCT system with those of the Patent Law Treaty (PLT).

The Assembly also agreed that further work to reform the PCT system should proceed, focusing on issues of two kinds. First, those proposals for reform that had already been submitted to the Committee or the Working Group, but had not yet been considered in detail, should be reviewed. Second, consideration should be given to options for revising the Treaty itself.



### PCT Electronic Filing

The PCT-SAFE (Secure Applications Filed Electronically) Project launched its software development phase in 2002, using PCT-EASY as the stepping stone. The project's objective is to deliver a system that would allow for the safe electronic filing of patent applications. A milestone was achieved in November 2002 when the first filing was received under the pilot project.

### >> IMPACT Project

Work continued on the IMPACT (Information Management for PCT) Project throughout the year. Development and deployment of the IMPACT Communication System (commonly known as COR for Communication on Request) progressed on the CD and DVD formats, with two Offices receiving PCT communications in those formats rather than on paper. Work continued on the IB (International Bureau) component of the system as well.

When fully deployed the new COR would allow systematic communication in electronic form of all documents upon publication, and systematic communication of specific documents as and when required in accordance with PCT rules. The eventual elimination of paper as a vehicle for the communication of documents between the IB and National Offices promises significant efficiency gains on both sides. The IB system is designed to enable the processing of international applications at the IB in electronic form. Under this system, applications filed on paper are converted to image form upon receipt, after which they are processed as electronic image dossiers. This system will be further developed and progressively deployed during 2003.

## Le système de Madrid (marques)

En 2002, l'OMPI a effectué 22 236 enregistrements internationaux, portant à 399 865 le nombre total d'enregistrements internationaux dans le cadre du système de Madrid en vigueur à la fin de l'année. Comme un enregistrement international selon le système de Madrid désigne en moyenne 12 pays dans lesquels il produit des effets, le nombre d'enregistrements internationaux de marques en vigueur à la fin de 2002 équivalait à environ 4,8 millions d'enregistrements nationaux de marques. Le nombre de renouvellements d'enregistrements internationaux de marques existants s'élevait à 6 023 en 2002, c'est-à-dire approximativement le même niveau qu'en 2001. En outre, plus de 50 000 modifications d'enregistrements internationaux (par exemple des changements de propriétaires et des désignations ultérieures) ont été inscrites au registre international au cours de la période examinée.

L'adhésion de l'ex-République yougoslave de Macédoine et du Bélarus au Protocole de Madrid en 2002 a porté à 56 le nombre d'États parties à ce traité, alors que le nombre d'États parties à l'Arrangement de Madrid est demeuré identique (52). À la fin de l'année, le nombre total des États membres de l'Union de Madrid s'élevait à 70. Le Secrétariat a continué à mieux faire connaître le système de Madrid et à expliquer comment l'utiliser efficacement, en particulier en organisant des séminaires destinés aux spécialistes des marques. De plus, un certain nombre de modifications concernant le règlement d'exécution commun, destinées à rendre le système de Madrid plus souple, plus facile à utiliser et mieux adapté aux besoins des utilisateurs, sont entrées en vigueur. L'utilisation de moyens électroniques pour la transmission des communications entre l'OMPI et les offices des marques des pays membres du système de Madrid s'est aussi accrue régulièrement.



Photo: Mercedes Martínez-Dozal

## Le système de La Haye (dessins et modèles industriels)

Le nombre de dessins et modèles industriels dont la protection a été demandée dans le cadre du système de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels est resté stable en 2002, avec l'enregistrement de 20 705 dessins ou modèles. Les utilisateurs ont bénéficié d'une réduction des taxes d'enregistrement découlant de la simplification de la méthode de calcul des taxes, de la rationalisation des prescriptions concernant la présentation des reproductions et du passage à la publication du Bulletin des dessins et modèles internationaux exclusivement sur CD-ROM.

En 2002, l'Ukraine est devenue membre du système de La Haye. L'OMPI a aussi reçu quatre instruments de ratification ou d'adhésion à l'Acte de Genève de 1999 de l'Arrangement de La Haye. Ce nouvel acte entrera en vigueur après que six pays auront déposé leur instrument de ratification ou d'adhésion, à condition qu'au moins trois d'entre eux aient un certain volume d'activité dans le domaine de la protection des dessins et modèles industriels. Sept pays ont ratifié l'Acte de Genève ou y ont adhéré, et deux d'entre eux satisfont à cette exigence.

## Le système de Lisbonne (appellations d'origine)

Le nouveau règlement d'exécution de l'Arrangement de Lisbonne adopté par l'Assemblée de l'Union de Lisbonne est entré en vigueur en avril. Il énonce avec plus de précision les procédures relatives à la protection internationale des appellations d'origine et officialise deux nouvelles langues de travail, l'anglais et l'espagnol.



## [ WIPO ARBITRATION AND MEDIATION CENTER ]

WIPO aims to facilitate the creation as well as the enforcement of intellectual property rights. The global services of the WIPO Arbitration and Mediation Center add an effective dispute resolution option to users of the intellectual property system.

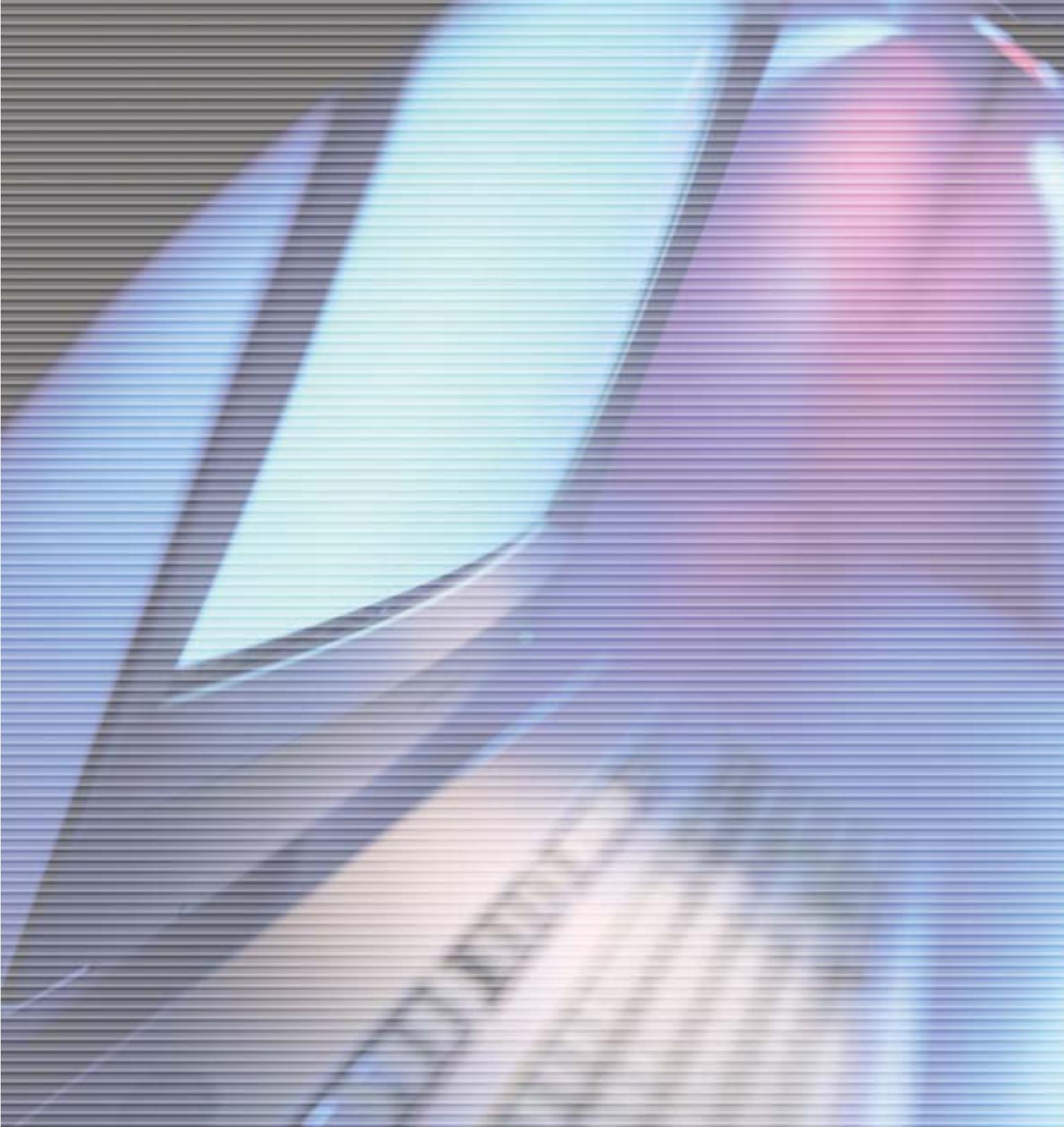
As the leading provider of Internet domain name dispute resolution services, the Center administers procedures that provide trademark owners with efficient remedies against the bad-faith registration and use of domain names corresponding to their trademark rights. In 2002, some 1,493 new cases were filed under the Uniform Domain Name Dispute Resolution Policy (UDRP) or similar policies, bringing the total number of domain name cases filed with WIPO to more than 20,000 since December 1999. The Center's case record bears out the global nature of this activity, with parties from 116 countries, procedures in 10 languages, and domain names in a variety of different scripts.

Highlights of 2002 included the Center's introduction of an online legal index to WIPO panel decisions; its completion of more than 15,000 cases under the Sunrise Policy for the .info domain; and the

designation of the Center as dispute resolution provider by the administrators of a further 7 ccTLDs, raising to 29 the total of domains having done so.

WIPO dispute resolution outside the area of domain names is also widely recognized. In line with the growing number of intellectual property disputes being resolved through procedures other than court litigation, the Center saw an increased demand for its services in 2002. WIPO arbitration and mediation cases concerned domestic and international disputes in relation to a variety of contracts, for example software licenses, distribution agreements for pharmaceutical products and research and development agreements, as well as non-contractual disputes, such as patent infringement.

The Center assists parties by administering cases under the WIPO Rules and by appointing neutrals from its database of intellectual property specialists. In 2002, the Center streamlined its services, for example by setting fixed fees for most expedited arbitration cases.





## [ E L E C T R O N I C   C O M M E R C E ]

Since the 1990s, information technologies have made a significant contribution to economic growth that has stimulated, with the support of the intellectual property system, the creation of a wide range of goods and services that are essential to the digital economy. Businesses, individuals and governments have all profited from the benefits offered by the Internet. The popularity of this medium, as well as its global and fluid character, has generated new challenges and opportunities in the commercial and legal arenas.

Following a period of tremendous growth, the digital economy experienced a significant downturn in 2001, raising questions as to the long term development and relevance of the Internet. However, notwithstanding this downturn, which was described by the Organization for Economic

Cooperation and Development (OECD) as "short-term turbulence", it is clear that the Internet will continue to play a major role in the world economy and will continue to be important for the future development of the intellectual property system.

WIPO's activities on electronic commerce issues in 2001 were focused on three areas: the adoption by the WIPO General Assembly of certain recommendations concerning domain names, cooperation with the administrators of country code Top Level Domains (ccTLDs), and the publication of a survey of intellectual property issues raised by the Internet.

### **WIPO General Assembly Recommendations Concerning Domain Names**

The Second WIPO Internet Domain Name Process, concluded in 2001, addressed conflicts arising from the registration or use as domain names of certain identifiers, namely of International Nonproprietary Names (INNs) for pharmaceutical substances; the names and acronyms of IGOs; personal names; geographical identifiers, such as indications of geographical source used on goods, geographical indications, and other geographical terms; and trade names.



Deux sessions spéciales du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT), tenues en novembre 2001 et mai 2002, ont permis de formuler des recommandations à l'intention de l'Assemblée générale sur les conclusions du rapport concernant le deuxième processus de consultations de l'OMPI.

En ce qui concerne les noms de domaine correspondant à des noms et sigles d'organisations intergouvernementales, l'Assemblée générale a adopté la recommandation du SCT visant à élargir la portée des Principes directeurs concernant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (principes UDRP) afin d'offrir une protection à ces désignations. En ce qui concerne les noms de pays, l'Assemblée générale a noté qu'un certain nombre de questions restaient en suspens; le SCT a été saisi de ces questions pour des délibérations supplémentaires, qui sont actuellement en cours.

#### **ccTLD**

Des consultations ont été menées, en collaboration avec le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI, avec des administrateurs de plusieurs ccTLD dans le but d'établir une protection de la propriété intellectuelle dans leurs domaines. À la suite de ces consultations, certains ccTLD, dont l'Australie (.AU), les Emirats arabes unis (.AE), les Pays-Bas (.NL) et la Pologne (.PL), ont désigné le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI comme institution de règlement pour la totalité ou une partie des litiges qui peuvent survenir dans leurs domaines.



#### **Étude de l'OMPI intitulée "Intellectual Property on the Internet: A Survey of Issues"**

Une étude de l'OMPI intitulée "Intellectual Property on the Internet: A Survey of Issues" (disponible à l'adresse [ecommerce.wipo.int/survey/](http://ecommerce.wipo.int/survey/)), publiée à la fin de l'année 2002, évalue les incidences considérables des techniques numériques – et de l'Internet en particulier – sur le système de la propriété intellectuelle. À partir d'indicateurs statistiques, d'études internationales et d'exemples concrets, elle dégage les tendances récentes de l'Internet et décrit comment les réseaux numériques ont fini par constituer un marché virtuel pour la propriété intellectuelle. L'étude passe également en revue les incidences de l'Internet sur le droit d'auteur et les droits connexes, les marques et les brevets, ainsi que les réactions internationales face à ces enjeux et ces perspectives. Elle traite des noms de domaine et de leurs liens avec les marques, question qui ne manque pas de se poser dans toute discussion relative à la propriété intellectuelle sur l'Internet. Elle aborde également la question du droit international privé et des avantages que présente le règlement extrajudiciaire des litiges. L'étude examine aussi les questions de propriété intellectuelle qui se posent aux pays en développement à l'ère du numérique et met en lumière le rôle de la propriété intellectuelle et de l'OMPI pour aider les pays à combler le fossé numérique.

S'agissant des mesures prises pour tirer parti des avantages des techniques de l'information, l'étude passe en revue les progrès accomplis dans la fourniture électronique des services de propriété intellectuelle par les organismes publics chargés de la propriété intellectuelle, tant au sein des instances nationales qu'au sein de l'OMPI. Enfin, elle donne un aperçu de l'état d'avancement du Plan d'action de l'OMPI dans le domaine du numérique, série de principes directeurs et d'objectifs esquissés pour la première fois par le directeur général de l'OMPI lors de la Conférence internationale de 1999 sur le commerce électronique et la propriété intellectuelle.



## [ GENETIC RESOURCES, TRADITIONAL KNOWLEDGE AND FOLKLORE ]

The Intergovernmental Committee on Intellectual Property and Genetic Resources, Traditional Knowledge and Folklore (IGC) made substantial progress on its mandate, addressing both policy and practical linkages between the intellectual property system and the concerns and needs of holders of traditional knowledge (TK) and custodians of traditional cultures. With the guidance of the IGC, the secretariat undertook a series of detailed analytical studies, based on extensive surveys of national experience in this area, to form the basis for international policy debate. It also developed practical tools to enhance the intellectual property interests of holders of TK, traditional cultural expressions (TCEs), and genetic resources. The IGC met twice in 2002, with both sessions hosting over 400 representatives from Member States, inter-governmental and non-governmental organizations.



Reflecting the diverse range of interests involved in this process, over 70 ad hoc NGO observers were admitted to participate in the Committee's work; the WIPO General Assembly called for steps to enhance the involvement of indigenous and local communities in the IGC as well.

### **Traditional Cultural Expressions (Folklore)**

The IGC considered detailed secretariat analysis of the use of existing intellectual property and *sui generis* approaches for the legal protection of TCEs. This analysis was based on the national experiences of 66 Member States, surveyed through a questionnaire, as well as a set of case studies. WIPO commissioned and published studies of the practical experiences of indigenous Australians in using intellectual property rights to protect TCEs, and of practical experiences in India, Indonesia, and the Philippines. The IGC also received detailed briefings by New Zealand, Nigeria, Panama, the Russian Federation, Tunisia and the Secretariat of the Pacific Community on their recent experience with the legal protection of TCEs.

The IGC kept open whether it should consider the development of model provisions for national laws, taking into account model provisions developed in 1982 by WIPO and UNESCO (United Nations

aussi reçu des comptes rendus détaillés de la Fédération de Russie, de la Nouvelle-Zélande, du Nigéria, du Panama, de la Tunisie et du Secrétariat de la Communauté du Pacifique sur leur expérience récente en matière de protection juridique des expressions culturelles traditionnelles.

Le comité intergouvernemental a laissé en suspens la question de savoir s'il devait envisager l'élaboration de dispositions types pour les lois nationales, compte tenu des dispositions types élaborées en 1982 par l'OMPI et l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), ou envisager de définir les éléments d'un système international sui generis pour la protection des expressions culturelles traditionnelles. Il a aussi approuvé l'élaboration d'un guide pratique de l'OMPI sur la protection juridique des expressions culturelles traditionnelles et la réalisation d'une étude concrète sur le rapport entre les droits de propriété intellectuelle et les systèmes coutumiers de protection.

### Les savoirs traditionnels

Le comité intergouvernemental a concentré son attention sur deux aspects de la protection des savoirs traditionnels : la protection positive, c'est-à-dire l'utilisation de mécanismes juridiques pour protéger et promouvoir les savoirs traditionnels; et la protection défensive, sous la forme de mesures visant à ce que d'autres parties n'obtiennent pas de droits de propriété intellectuelle sur les savoirs traditionnels existants. Le comité intergouvernemental a fondé ses travaux concernant la protection positive sur des études effectuées par le Secrétariat sur les définitions en rapport avec les savoirs traditionnels, un examen des systèmes nationaux en vigueur en matière de protection des savoirs traditionnels par la propriété intellectuelle et une analyse des éléments d'un système sui generis éventuel pour la protection des savoirs traditionnels. Il a demandé au Secrétariat de réaliser une étude rassemblant ces éléments pour former la base d'un futur débat d'orientation.

Parmi les initiatives concrètes prises dans le sens de la protection défensive des savoirs traditionnels figurait l'étude des moyens permettant de garantir aux examinateurs de

brevets un accès pratique à la documentation relative aux savoirs traditionnels déjà divulguée et mise à la disposition du public, afin de ne pas donner suite à des revendications englobant des savoirs traditionnels existants. À la demande du comité intergouvernemental, l'OMPI a :

- établi des inventaires des revues et des bases de données en ligne relatives aux savoirs traditionnels utilisables par les examinateurs de brevets dans leurs recherches sur l'état de la technique pertinent;
- lancé un portail d'accès en ligne aux bases de données relatives aux savoirs traditionnels, qui contient des liens vers ce genre de bases de données, y compris celles qui existent en Chine et en Inde, afin de faciliter l'étude des questions de propriété intellectuelle en rapport avec les bases de données relatives aux savoirs traditionnels; et
- collaboré avec les détenteurs de savoirs traditionnels à la création d'un instrument de gestion de la propriété intellectuelle pour préserver les intérêts des détenteurs de savoirs traditionnels lors de la fixation de leurs savoirs.

### Ressources génétiques

En ce qui concerne les aspects de l'accès aux ressources génétiques qui touchent à la propriété intellectuelle, le comité intergouvernemental a analysé le recours à la méthode contractuelle, ainsi que les mesures législatives, administratives et réglementaires. Il a examiné comment le lien entre les ressources génétiques et les droits de propriété intellectuelle associés a été traité dans la pratique. L'OMPI a lancé une version pilote d'une



Photo: Wend Wendlund

### **Workshops, Conferences, and Legal-technical Assistance**

While the IGC formed the centerpiece of WIPO's work in this area, WIPO expanded its range of consultations and policy dialogue on these subjects, in particular through national and regional workshops and expert meetings in Brazil, Côte d'Ivoire, Ethiopia, India, Sweden and Zambia to facilitate and support state, indigenous and local community, and NGO input into the work of the IGC. The meetings helped promote regional dialogue and networking between key stakeholders as well.

At the request of various Member States, WIPO provided detailed information and analysis concerning technical intellectual property issues related to TK, TCEs, as well as genetic resources and biotechnology. This included providing detailed substantive input into the Pacific Regional Framework for the Protection of Traditional Knowledge and Expressions of Culture, which was also partially shaped by IGC documents and studies concerning legal protection of TCEs.





Autorisation : ILD/L'issac

## [ COMMUNICATION AVEC LE PUBLIC ]

### **Expliquer la propriété intellectuelle**

Les efforts déployés par l'Organisation pour expliquer les avantages de la propriété intellectuelle (ainsi que le fonctionnement du système de la propriété intellectuelle) sont restés axés sur un large éventail de destinataires allant du grand public aux décideurs en passant par les étudiants et les chefs d'entreprise. Des efforts particuliers ont été réalisés dans le cadre des activités de l'Organisation à l'intention des utilisateurs actuels et potentiels du système de la propriété intellectuelle. L'OMPI a eu recours à l'Internet et à la presse, à des publications et à des produits multimédias (ainsi qu'à la coopération avec ses États membres) pour souligner le rôle clé que joue la propriété intellectuelle en tant qu'instrument de développement et de prospérité pour chacun.

La large participation à la Journée mondiale de la propriété intellectuelle du 26 avril a permis d'acheminer ce message vers toutes les régions. Le thème de la Journée en 2002, "Encourager la créativité", a fait l'objet d'un message vidéo de 30 secondes diffusé sur CNN et mis à la disposition des États membres aux fins de sa diffusion par les stations locales. L'OMPI a annoncé le nom des lauréats du concours littéraire de l'année précédente et du premier lauréat du Prix OMPI de la créativité créé récemment, et a accueilli des enfants des écoles locales au siège de

l'Organisation à Genève pour une visite de l'exposition intitulée "Bandes dessinées, dessins animés et créativité". Soixante-six États membres et organisations ont organisé des manifestations spéciales pour célébrer la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, qui ont pris la forme de séminaires spéciaux, d'expositions et de concours d'innovation locaux. Une page spéciale du site Web de l'OMPI a été consacrée à ces activités.

### **[www.ompi.int](http://www.ompi.int)**

Au cours de l'année, l'Organisation a renforcé sa présence en ligne et intensifié son utilisation des techniques de l'information les plus récentes pour diffuser les informations en matière de propriété intellectuelle. De nouveaux éléments ont été introduits sur le site Web de l'OMPI, comme les alertes automatiques par courrier électronique et les "visites virtuelles" interactives sur les aspects



million, representing some 240 million hits overall to the site. WIPO's new Chinese language website was launched in mid-September, placing WIPO among the first United Nations organizations to have its website available in all six official languages of the UN, namely, Arabic, Chinese, English, French, Russian and Spanish.

### Press, Publications, and Multimedia

WIPO continued to expand and consolidate its links with the international and Swiss-based press through the publication of communiqués (press releases, updates and media alerts), the organization of press conferences and interviews with WIPO officials, and by facilitating the delivery of online press information.

Various WIPO activities relating to electronic commerce, copyright on the Internet and new emerging issues such as traditional knowledge and folklore were the subject of press conferences and general briefings throughout the year. In addition to journalists, some 1,800 people – mostly students, but also business people and government officials – were briefed on the history, structure, and activities of the Organization.

New and updated publications and publicity materials for meetings and events targeting the general public and specialized audiences increased in scope and number throughout the year. Some 370 new public information products aimed at the general public and specialized audiences were produced, including posters, CD-ROMs, reports, books and leaflets. More than 300,000 publications were distributed free of charge, a 20 percent increase over the previous year.

### Promotion of Innovation

The Organization expanded its efforts to promote a broader use of the intellectual property system by inventors, research and development institutions, and universities

during the year. Participants from some 62 countries benefited from workshops and seminars on innovation support.

The WIPO University Initiative was launched, aimed at encouraging universities in developing countries and countries in transition to establish "intellectual property coordinators" to act as focal points from whom researchers, management, academic staff and students could receive information and advice on intellectual property matters. These focal points would also help provide access to technological information contained in intellectual property documents, in support of research and development or teaching activities.

WIPO launched the WIPO Creativity Award on World Intellectual Property Day to encourage artistic and copyright-related activity as well as creative activity in the digital environment. Six Creativity Awards were awarded in national competitions throughout the year. The Creativity Award complements the WIPO Award for inventors, of which 60 were awarded in 2002, most to inventors in developing countries.

### Market Sector, Civil Society, and Institutional Cooperation

As much of WIPO's work involves the market sector and civil society, the Organization continues to expand and enhance its relations with these sectors yearly. By year-end, some 172 international NGOs and four national NGOs had observer status at WIPO, participating in various WIPO meetings and discussions on a wide variety of topics. WIPO officials held frequent discussions with representatives from a wide variety of industries ranging from pharmaceuticals and publishing to biotechnology and computer software. Contacts with other interest groups, including performers, inventors, artists, and practitioners of traditional knowledge, expanded as well.



*Photo: Mercedes Martinez-Dozal*

spécialistes des savoirs traditionnels, ont continué à se multiplier.

L'OMPI a développé ses communications et sa coopération avec l'Office des Nations Unies à Genève et des institutions et autres entités, dont l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et la Conférence des Nations Unies sur le

commerce et le développement. L'OMPI a aussi participé au Sommet mondial sur le développement durable.

L'Organisation a poursuivi sa coopération avec le comité d'organisation du Sommet mondial sur la société de l'information et le Groupe d'étude de l'ONU sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). Il s'agit d'une initiative majeure du secrétaire général pour intensifier la coopération entre l'ONU et les entreprises privées pour encourager le développement des TIC en vue d'atteindre les objectifs de la Déclaration du millénaire.

#### >> Coopération entre l'OMPI et l'OMC

La collaboration entre l'OMPI et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'est poursuivie tout au long de l'année, marquée par la visite de M. Supachai Panitchpakdi à M. Idris après sa prise de fonctions comme directeur général de l'OMC. Les deux directeurs généraux ont réaffirmé l'importance de cette collaboration entre les deux organisations. Parmi les activités menées figurent deux ateliers communs à l'intention des pays les moins avancés (PMA) qui ont porté sur la mise en œuvre de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce administré par l'OMC, ainsi que sur des questions d'actualité concernant la propriété intellectuelle en général. Le premier atelier, destiné aux PMA de l'Afrique sub-saharienne et à Haïti, s'est tenu en Tanzanie et le second, destiné aux PMA de la région Asie et Pacifique et au Yémen, s'est tenu au Bangladesh. En outre, une conférence régionale commune OMPI-OMC destinée aux États arabes s'est tenue au Qatar en avril, pour traiter en particulier des questions de propriété intellectuelle figurant dans la déclaration de Doha.

#### Bureaux de coordination

Le Bureau de coordination de New York a représenté l'OMPI à la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur les enfants et à la Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue à Monterrey. Le Bureau a organisé des réunions destinées à élargir les communications entre l'OMPI, le siège de l'Organisation des Nations Unies et d'autres institutions ayant leur siège à New York, et a aidé le Haut-Commissariat aux droits de l'homme à mettre sur pied l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones.

Le Bureau de coordination de Washington a été officiellement créé en février pour contribuer à faire mieux connaître l'Organisation sur place et à établir la liaison entre l'OMPI et les milieux gouvernementaux, non gouvernementaux et diplomatiques. Au cours de l'année, les fonctionnaires de l'OMPI ont travaillé étroitement avec le Congrès des États-Unis d'Amérique,

l'Association internationale pour les marques (INTA) et d'autres ONG afin de mettre l'accent sur l'importance du Protocole de Madrid pour la communauté internationale de la propriété intellectuelle, cet instrument ayant été ratifié par le Congrès des États-Unis d'Amérique au cours de l'année.

Le Bureau de coordination de Bruxelles s'est ouvert au cours de l'année et a commencé ses travaux visant à établir des liens entre l'OMPI et la Commission européenne et à renforcer ces liens grâce à toute une gamme d'activités en rapport avec la propriété intellectuelle. Le Bureau a fourni à l'OMPI des informations et une analyse détaillée sur les dernières initiatives prises au sein de l'Union européenne en matière de propriété intellectuelle et a établi des liens avec un certain nombre d'entités non gouvernementales, d'associations professionnelles et de bureaux de représentation d'États membres à Bruxelles.





## [ S M A L L A N D M E D I U M - S I Z E D E N T E R P R I S E S ( S M E s ) ]

Business competitiveness depends heavily on creativity and innovation. Effective use of the intellectual property system is a prerequisite to harnessing the fruits of innovation and creativity. Given the relatively low level of awareness and use of the intellectual property system by SMEs – which account for the vast majority of enterprises worldwide – the demystification of the basic concepts of the intellectual property system and clarification of the link between intellectual property assets and the business needs of SMEs are crucial.

During 2002, the SME Division continued to develop its extensive international network of partners to help deliver the message pertaining to the role of the intellectual property system in enhancing the competitiveness of SMEs in all sectors of the economy. This network includes SME

support and finance institutions worldwide, other organizations within the United Nations (UN) system, and intellectual property offices and copyright administrations in the governments of WIPO Member States.

Some 60 presentations were made in various national, regional and international fora. In doing so, special emphasis was placed on bringing intellectual property issues into business events, presenting IP-based case studies and success stories of SMEs, and providing practical intellectual property tips for entrepreneurs.

The interactive content of the SMEs website of WIPO was regularly enhanced by adding, for example, new pages to the basic information on "IP for Business", best practices of national institutions encouraging the use of the intellectual property system by SMEs, new case studies concerning the actual benefits derived by SMEs through effective and proper use of the intellectual property system, useful documentation on intellectual property for SMEs, a selection of links to other relevant documents and



*Photo: Mercedes Martinez-Dozal*

utile sur la propriété intellectuelle pour les PME, d'une sélection de liens vers d'autres documents et sites Web pertinents, et la mise à jour régulière des informations sur les activités de la Division des PME de l'OMPI.

Le nombre mensuel moyen de demandes d'accès au site Web consacré aux PME a atteint 50 000 en 2002, contre 10 000 en 2001. Le nombre d'abonnés au bulletin d'information électronique mensuel et gratuit est passé de 800 à environ 2800 dans le monde. Ce bulletin d'information trilingue (français, anglais et espagnol) (voir [www.wipo.int/sme/fr/index.html](http://www.wipo.int/sme/fr/index.html)) contient des articles et des informations sur la propriété intellectuelle et les PME, des pratiques recommandées, des études de cas, des guides et des outils de la propriété intellectuelle destinés aux PME et des liens utiles.





## [ INFORMATION TECHNOLOGY ]

Information Technology support activities during 2002 concentrated on improving the availability, capacity, and reliability of the Organization's various IT systems. The implementation of an Information Security Policy began through the launch of an Information Security awareness campaign in the secretariat. Developments on the following projects were reported to the Standing Committee on Information Technology (SCIT) during the year:

### **WIPONET Project**

The Global Intellectual Property Information Network (WIPONET) achieved substantial progress in 2002 in deploying the WIPONET KIT to 53 intellectual property offices. A further 47 intellectual property offices were surveyed and prepared for deployment. WIPONET also provided training to a focal point in each office in the use – and

subsequent training of other users – of the equipment and the services offered. Some 151 focal points received training, representing 137 different intellectual property offices in 106 countries.

### **CLAIMS Project**

The C Lassification Automated Information System (CLAIMS) project is closely related to the progress of the International Patent Classification reform, the main goal of which is to enhance the searchability of patent information on the advanced level of the reformed IPC.

During 2002 three companies were selected through a tendering process to provide resources for the coding and data processing for the project. In the area of Automatic Categorization, the final scope of the project was defined, and two categorization programs were tested with promising results. In the area of translation support, the usefulness of the translation memories was demonstrated through several memory translation tests. Finally, with respect to the IPC reform support, further progress was made toward the conversion of Catchword Indexes in various languages into XML language and toward the integration of chemical illustrating formulae into one single source.



### **Projet AIMS**

Le projet AIMS (Administration Information Management System), système de gestion de l'information pour l'administration, a été lancé en janvier dans le but de remplacer le système financier de l'OMPI utilisé depuis 16 ans par un système de contrôle comptable et budgétaire intégré et moderne. Afin de s'assurer de la réussite du projet, des représentants d'utilisateurs ont participé à toutes les étapes du projet et ont reçu une formation aux principales fonctions du projet tout au long de l'année.



## [ S E C R E T A R I A T ]

### **Program Performance Evaluation and Internal Audit**

The Program Performance Report for the biennium 2000-2001, published in 2002, provided WIPO's stakeholders with a detailed account of the results achieved by the Organization during that period. As a new feature, the report presented an overview of major achievements in key strategic areas of the Organization, such as demystification of intellectual property, modernization of the intellectual property infrastructure, the Digital Agenda, new challenges, and the improved functioning of the secretariat. WIPO also published a Program Implementation Overview for the first six months of 2002. Taken together, these two documents offered a comprehensive review of the Organization's activities and achievements during a period of 30 months. Also, within the framework of the WIPO

Evaluation Strategy, a major program evaluation was conducted in 2002.

WIPO continued to receive independent and objective assessments of the adequacy of internal controls and compliance with the Organization's Rules and Regulations through its internal audit operations, which included a series of financial and operational audits. Support was also provided to the independent audit of the project for the construction of a new building, which facilitated the resolution of several important issues to the satisfaction of Member States.

### **Human Resources**

Like any organization, WIPO draws its strength from its many components, the most important being its staff and employees. The Human Resources Management Department (HRMD) continues to plan and develop its work in line with the strategic vision of WIPO, and to support the Organization's evolving activities by providing WIPO with the necessary human resources for its growing areas of expertise. It is proactive in supporting its staff in managing their benefits and entitlements, and in exploring improvements in the conditions of service.



accordés au personnel et de l'étude des améliorations susceptibles d'être apportées aux conditions d'emploi.

L'Organisation a continué à appliquer trois critères dans ses efforts de recrutement, à savoir la compétence, l'efficacité et l'intégrité, et à favoriser une plus grande diversification géographique et un meilleur équilibre hommes/femmes au sein de l'Organisation. Au total, 94 avis de concours ont été publiés, 74 personnes ont été recrutées dans la catégorie des administrateurs et 65 dans la catégorie des services généraux, pour 6 904 candidatures reçues. Vingt-cinq personnes ont été recrutées dans la catégorie des administrateurs dans le cadre de la procédure de recrutement direct et quatre administrateurs auxiliaires ont été nommés; neuf stagiaires ont aussi été engagés. Le recrutement de personnel temporaire s'est poursuivi dans le but de compléter les équipes chargées des principales activités de l'Organisation.

Afin de favoriser encore un meilleur équilibre entre obligations professionnelles et responsabilités familiales, le système informatisé de gestion de l'horaire de travail variable a été mis en service en mars; il offre une plus grande souplesse dans la planification de la charge de travail quotidienne et sur le long terme des supérieurs hiérarchiques et de leurs subordonnés. De plus, afin de compléter les instruments d'information utiles à la gestion, les chefs de service dans toute l'Organisation peuvent dorénavant accéder en ligne à certaines informations nécessaires aux fins de la gestion du personnel, ce qui contribue à réduire sensiblement les procédures administratives et se traduit par des économies considérables en termes de temps et de ressources.

La Section du perfectionnement du personnel a continué d'axer ses activités sur le renforcement des compétences en matière de gestion et en informatique. Des cours de langues ont aussi été donnés à 910 personnes tout au long de l'année 2002. Un cours

d'orientation spécialement conçu à l'intention des nouveaux membres du personnel a été lancé. D'autres initiatives du département ont visé à aider les nouveaux membres du personnel et leurs familles à s'installer à Genève, ainsi qu'à mettre en place des programmes en faveur de la santé tels que la prévention des maladies, la gestion du stress et la lutte contre le tabagisme.

Le rapport intitulé "WIPO, An Employer of Choice", établi par la National Academy of Public Administration (Washington) à la demande des États membres, a permis de tirer des enseignements sur la façon dont le Département de la gestion des ressources humaines pourrait promouvoir de la façon la plus efficace possible l'orientation stratégique de l'Organisation. En 2002, une analyse préliminaire du rapport a permis d'établir un cadre financier et temporel pour la mise en œuvre des différentes recommandations, parallèlement à des initiatives de plus large portée dans le domaine informatique appliquée aux ressources humaines.

### **Service linguistique**

En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OMPI utilise de nombreuses langues dans le cadre de ses activités, d'où un volume considérable de textes à traduire en permanence (documents, lois, pages Web, discours et mémorandums à usage interne).



the compilation of several thousand files into a database that enables translators to research references more quickly, safely, completely.

### **Conferences, Communications, Records Management, and Publications Production**

With WIPO as the hub for international discussions on intellectual property matters, an important function of the secretariat is to ensure that these meetings run efficiently and smoothly. In 2002, conference support services were provided for 62 meetings in Geneva (attended by 6,000 representatives of Member States, IGOs and NGOs) and 178 meetings, including workshops and seminars, held elsewhere. Most of these meetings required interpretation and resulted in thousands of meeting documents published on the Internet for easy access.

Records management and archives work included preparations for an Electronic Records Management System pilot project. Telecommunications, external mail delivery and messenger-driver services continued to provide efficient and cost-effective communication means throughout the increased number of buildings occupied by WIPO, as well as with external contacts.

In 2002, 120 million pages of publications were produced, many through lower cost, color printing. In-house production of CD-ROMs and DVDs began during the year as well.

### **Premises**

In September, local authorities in Geneva granted the building permit for new premises – an administrative building and conference hall – approved for construction by WIPO Member States. The new administrative building will provide 560 work places and a restaurant with seating for 300. The conference hall will seat 650 at full capacity or will be divisible into two halls with 470 and 180 places each. The construction will provide 280 underground parking spaces and 7,500 square meters of storage room, which could also be converted into an additional 300 parking spaces. Construction is expected to begin in late 2003. Work to extend and renovate the ex-World Meteorological Organization building progressed, with an expected completion date in mid-2003. This building will provide 450 work places and 133 parking spaces. When completed, these two projects will help bring together the majority of WIPO staff members that are now dispersed in more than ten different buildings throughout Geneva.



*Courtesy: ILO/Maillard*



## [RESSOURCES ET DÉPENSES EN 2002]

### Ressources

Environ 86% des recettes totales de l'OMPI en 2002 sont issues des taxes acquittées par les utilisateurs des services mondiaux de protection de l'Organisation, qui appartiennent au secteur privé, et des taxes perçues pour les services d'arbitrage et de médiation. Sept pour cent provenaient des contributions des États membres. Les 7% restants provenaient principalement de la vente des publications de l'OMPI et du produit des intérêts.

Les contributions des États membres sont fondées sur un système de classes de contribution. Il existe 14 classes, chacune correspondant à un certain montant de contribution pour l'exercice biennal considéré. La somme versée par chaque État membre est fonction de la classe à laquelle il appartient. Les États choisissent librement la classe (et par conséquent le montant de leur contribution), trois classes étant réservées aux pays en développement. Les droits et obligations sont les mêmes pour tous les États, quelle que soit leur classe de contribution.

En 2002, la contribution annuelle allait, selon la classe, de 1 400 francs suisses environ à environ 1,1 million de francs suisses.

### Recettes et dépenses en 2002

Les résultats financiers de l'OMPI pour 2002 peuvent être répartis selon les principales rubriques suivantes (ces chiffres, provisoires, n'ont pas encore été vérifiés).  
(en milliers de francs suisses)

Recettes	
Contributions des États membres	17 227
Taxes perçues pour les services mondiaux de protection :	
PCT	174 512
Madrid	24 110
La Haye	4 842
Lisbonne	4
Centre d'arbitrage et de médiation	2 291
<b>Total partiel</b>	<b>205 759</b>
Publications	4 104
Intérêts	8 663
Divers	2 857
<b>Total partiel</b>	<b>15 624</b>
<b>Total</b>	<b>238 610</b>
Dépenses	
Personnel	159 815
Diverses	170 975
<b>Total</b>	<b>330 790</b>



## [ M E M B E R S A N D N E W A D H E R E N C E S ]

Growing recognition of the importance of intellectual property rights was again reflected in 2002 by some 54 new adherences by countries to WIPO's Treaties.

Some 54 percent of the new adherences (accessions or ratifications) came from developing countries and some 42 percent from countries in transition to a market economy and 4 percent from developed countries.

The following figures show the new country adherences to the treaties that are in force, with the second figure in brackets being the total number of States party to the corresponding treaty by the end of 2002.

Convention Establishing the World Intellectual Property Organization: 1 (179)  
 Paris Convention for the Protection of Industrial Property: 2 (164)  
 Berne Convention for the protection of Literary and Artistic Works: 1 (149)  
 Patent Cooperation Treaty: 3 (118)  
 Trademark Law Treaty: 5 (31)  
 Protocol Relating to the Madrid Agreement Concerning the International Registration of Marks: 1 (56)  
 Patent Law Treaty: 4 (5)  
 Nice Agreement Concerning the International Classification of Goods and Services for the Purposes of the Registration of Marks: 2 (70)

Locarno Agreement Establishing the International Classification for Industrial Designs: 1 (41)  
 Strasbourg Agreement Concerning the International Patent Classification: 2 (53)  
 WIPO Copyright Treaty: 9 (39)  
 WIPO Performances and Phonograms Treaty: 11 (39)  
 Budapest Treaty on the International Recognition of the Deposit of Microorganisms for the Purposes of Patent Procedure: 2 (55)  
 Nairobi Treaty on the Protection of the Olympic Symbol: 1 (41)  
 Geneva Act of the Hague Agreement: 4 (7)  
 Convention for the Protection of Producers of Phonograms Against Unauthorized Duplication of their Phonograms: 2 (69)

### **Constitutional Reform**

In 2002, the Assemblies of Member States of WIPO adopted the three recommendations of the Working Group on Constitutional Reform, namely (i) the abolition of the WIPO Conference, (ii) in respect of the unitary contribution system and the changes in contribution classes, the formalization in the treaties of what was already in practice, and (iii) a change in the periodicity of the ordinary sessions of the WIPO General Assembly and the other Assemblies of the Unions, from once every two years to once every year.

## [ É T A T S M E M B R E S ]

**Au 1<sup>er</sup> mars 2003, 179 États étaient parties à la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.**

Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg

Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République centrafricaine, République de Corée, République de Djibouti, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Névis, Saint-Marin, Saint-Siège, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie-et-Monténégro, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe (179)

Pour plus d'informations, veuillez contacter  
**l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle :**

Adresse :

34, chemin des Colombettes  
Case postale 18  
CH-1211 Genève 20  
Suisse

Téléphone :

41 22 338 91 11

Télécopieur :

41 22 733 54 28

messagerie électronique :  
[wipo.mail@wipo.int](mailto:wipo.mail@wipo.int)

ou le Bureau de coordination de l'OMPI à New York :

Adresse :

2, United Nations Plaza  
Suite 2525  
New York, N.Y. 10017  
États-Unis d'Amérique

Téléphone :

1 212 963 6813

Télécopieur :

1 212 963 4801

messagerie électronique :  
[wipo@un.org](mailto:wipo@un.org)

Visitez le site Web de l'OMPI :

<http://wwwOMPI.int>

et commandez auprès de la librairie électronique de l'OMPI :  
<http://wwwOMPI.int/ebookshop>